



Mai 2011



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Journée Nationale de Prévention et de Dépistage des Cancers de la Peau prend une nouvelle dimension.

Les dermatologues se mobilisent partout en France le jeudi 19 mai 2011

Le mélanome est le cancer de la peau le plus grave : il touche plus de 8 000 personnes et provoque 1 000 décès par an en France. Le nombre de ce type de cancer augmente de 10% par an. Très agressif lorsqu'il est dépisté tardivement, une exérèse, éventuellement élargie est suffisante lorsqu'il est diagnostiqué à temps. Les carcinomes sont des cancers de la peau, moins graves, mais de plus en plus fréquents en raison du vieillissement de la population.

La 13^{ème} Journée Nationale de Prévention et de Dépistage anonyme et gratuit des cancers de la peau, organisée par le Syndicat National des Dermatologues et Vénéréologues, placée sous le haut patronage du **Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé** et bénéficiant du soutien de **l'Institut National du Cancer (INCa)** aura lieu **le jeudi 19 mai prochain**.

Le principe de cette opération de santé publique est basé sur le volontariat des dermatologues qui, depuis 1998, dépistent bénévolement lors de ce rendez-vous annuel. Ces dépistages ont lieu partout en France, hors de leurs cabinets, dans des centres dédiés mis à disposition par les municipalités et dans certains centres de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ouverts à tous pour l'occasion. En 2010, près de 16 000 patients ont bénéficié de ces consultations anonymes et gratuites et 33 mélanomes ont ainsi pu être ainsi découverts.

L'objectif initial de cette opération consiste à sensibiliser le public sur le dépistage précoce des cancers de la peau ainsi que sur la photoprotection. Cet objectif est en partie atteint mais il reste à alerter plus particulièrement les publics moins faciles à toucher, tels que les professions travaillant en extérieur ou les jeunes, etc.

L'édition 2011 marque un nouveau cap avec la mise en oeuvre d'outils de communication innovants :

- une **application i-phone** grand public téléchargeable gratuitement : « SOLEILRISK » (voir ci-contre).
- Une **page Facebook** qui relatera également l'information.

Parallèlement, un **numéro vert le 3015** (appel gratuit depuis un poste fixe) sera actif à partir du 1^{er} mai, grâce au partenariat avec MAAF Assurances, et permettra d'obtenir les coordonnées des centres de dépistage.

Cette année, les dermatologues organisent une nouvelle action dans le cadre de l'évènement afin d'assurer le meilleur service rendu au patient ; il s'agit de **formations régionales au dépistage des cancers de la peau pour les médecins généralistes**, adossées à un support réalisé et édité par les membres du Syndicat sous la forme d'un Cdrom.

Alexandre Caizergues, Champion du monde de vitesse en kitesurf, parraine cette année encore l'opération et contribue ainsi à l'information des jeunes sur les risques liés à l'exposition solaire.

La Journée Nationale de Prévention et de Dépistage bénéficie également du soutien des laboratoires Roche, Avène et La Roche Posay.

« Cette opération nationale constitue une contribution essentielle à la prévention des cancers de la peau dont la gravité et l'augmentation constante justifient l'implication des dermatologues et des Pouvoirs Publics », précise Georges Reuter Président du Syndicat National des Dermatologues. *« Au moment où la prise de conscience des risques environnementaux se confirme, l'information du public joue un rôle central pour une prévention efficace ».*

Pour plus d'informations : Brigitte Jaillard
Service de presse SNDV - 01 55 63 91 78

CANCERS DE LA PEAU : LE DIAGNOSTIC DOIT ÊTRE PRÉCIS

Toute lésion cutanée qui ne guérit pas avec un traitement banal, ou qui persiste plus de trois à quatre mois, doit faire l'objet d'un diagnostic précis pour s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un cancer.

S'agissant des cancers de la peau, il faut principalement distinguer les cancers d'origine épithéliale (carcinome basocellulaire et carcinome spinocellulaire) et les mélanomes. Les carcinomes sont les plus fréquents, ce sont même les cancers humains de l'adulte les plus fréquents ; les mélanomes sont les plus dangereux.

L'incidence de tous ces cancers est croissante dans le monde

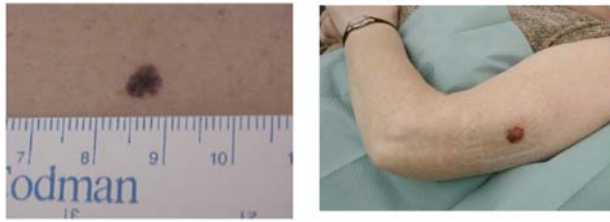
Les différents types de cancers de la peau

- **Le mélanome, une tumeur maligne**

Les mélanomes dérivent des cellules qui fabriquent le pigment de la peau (mélanine), les mélanocytes. **Les mélanomes** sont les cancers de la peau les plus dangereux, ils sont susceptibles d'essaimer dans les autres organes et d'avoir des conséquences mortelles.

L'incidence des mélanomes en France varie en fonction des régions et est comprise entre 8 et 12/an pour 1000 000 habitants. Les régions où l'incidence est la plus élevée sont le nord ouest et l'est de la France. (Cette incidence atteint des sommets dans la population blanche en Australie où elle est de 40/an pour 100 000 hab.) L'incidence double tous les 10 ans. La mortalité en France est actuellement aux alentours de 1.5/100 000. (5/100 000 en Australie). La mortalité augmente lentement, mais moins que l'incidence ; phénomène pouvant être attribué à un dépistage précoce.

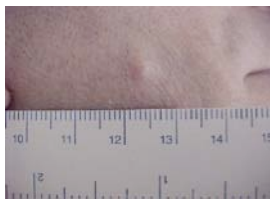
Les mélanomes touchent toutes les tranches d'âge, mais sont tout à fait exceptionnels avant la puberté. Les mélanomes sont la cause de mortalité par cancer la plus importante de la classe d'âge comprise entre 25 et 35 ans. Cancer agressif, le mélanome doit être détecté dès le début de son évolution pour permettre une prise en charge précoce seul élément qui laisse au patient le maximum de chances de guérison. Le seul traitement efficace consistant en l'ablation d'une tumeur débutante.



- **Les carcinomes, les cancers les plus fréquents**

Ils dérivent des cellules constitutives de l'épiderme appelées kératinocytes.

- **Les carcinomes basocellulaires** : leur incidence en France est estimée à 150/an pour 100 000 habitants. Ils surviennent avec une plus grande fréquence après 50 ans, mais peuvent toucher des individus plus jeunes. Ils sont habituellement localisés sur les zones découvertes : visage, cou, dos des mains. Ces cancers augmentent progressivement de taille. Leur danger est lié à leur potentiel invasif local qui va entraîner des destructions tissulaires. Ils ne métastasent pas (pas de migration des cellules malignes dans les ganglions lymphatiques ou d'autres organes). Le traitement de première intention est l'ablation chirurgicale. Une prise en charge tardive impose parfois une chirurgie pouvant être mutilante. Un dépistage précoce permet un traitement chirurgical simple, réalisable sous anesthésie locale dans la majorité des cas.



- **Les carcinomes spinocellulaires** (ou épidermoïdes) : leur incidence est d'environ 20/an pour 100 000 habitants. Ils apparaissent surtout après 60 ans. Ils surviennent comme les précédents préférentiellement sur des zones découvertes. Contrairement aux carcinomes basocellulaires ils se développent parfois sur des lésions dites pré-cancéreuses : kératoses actiniques (ce sont des modifications de la peau ayant l'aspect de croûtes qui reposent sur une base rouge, ces lésions ne sont pas cancéreuses mais peuvent se transformer en carcinome épidermoïde). Ces cancers peuvent aussi apparaître sur des radiodermites (modifications de la peau produites par les radiations ionisantes) sur des cicatrices de brûlure, des plaies chroniques.
Des virus de type HPV sont suspectés de jouer un rôle dans la genèse de certains de ces cancers localisés aux muqueuses (col de l'utérus, anus).



- Plus agressifs que les *carcinomes basocellulaires* ils sont susceptibles d'envahir les ganglions lymphatiques et se disséminer dans d'autres organes (poumon, foie, cerveau). Les plus agressifs sont ceux localisés aux zones péri-orificielles et aux muqueuses (nez, bouche, organes génitaux). Un dépistage précoce permet, là aussi, un traitement chirurgical en général aisé à mettre en œuvre alors qu'une reconnaissance tardive impose souvent une chirurgie lourde.



Les dermatologues, experts qualifiés pour la prévention, la détection, le traitement et le suivi des cancers de la peau, ont suivi quatre années de spécialisation après le tronc commun des études de médecine. La participation à des programmes permanents de formation continue et à des congrès de spécialité leur permet d'actualiser leurs connaissances pour s'adapter aux progrès thérapeutiques considérables accomplis dans leur domaine.

Des chiffres clés...

- Près de 80 à 90 000 nouveaux cas de cancer de la peau sont diagnostiqués chaque année
- L'INCa, l'Institut National du Cancer et le Syndicat des Dermatologues notent la progression croissante en France du nombre de cancers de la peau
- 1 000 personnes meurent chaque année d'un cancer de la peau.
- 7 000 nouveaux cas de mélanomes qui sont diagnostiqués chaque année en France.
- L'incidence du mélanome, forme de cancer de la peau la plus sévère, croît depuis plusieurs décennies et double tous les 10 ans depuis 1945 dans tous les pays du monde.

LES DERMATOLOGUES AU CENTRE DU DISPOSITIF DE PRÉVENTION

Créateur et maître d'œuvre de la Journée Nationale de Prévention et de Dépistage des cancers de la peau, le **Syndicat National des Dermatologues-Vénérologues regroupe environ 65 % des dermatologues français** en exercice soit 2230 dermatologues libéraux et hospitaliers sur les 3400 dermatologues exerçant en France (92 % en cabinets privés et 8 % en services hospitaliers).

Le dermatologue remplit 4 grandes missions :

- il pose un diagnostic après examen de la peau ; il propose ensuite les traitements adaptés ;
- il a un rôle de prévention : en examinant l'ensemble de la peau, des muqueuses, des cheveux et des ongles, il est à même d'informer les patients sur les lésions à surveiller et des précautions à prendre suivant le type de peau ;
- il effectue un certain nombre d'actes de dermatologie chirurgicale : prélèvements diagnostics ("biopsies"), ablation de lésions cutanées, tumeurs bénignes ou malignes, reconstruction si nécessaire, traitement par azote liquide, par lasers,...
- il conseille et effectue les soins d'ordre cosmétique ou esthétique contre les effets du vieillissement, les excès solaires ou les maladies de la peau*.

**Les actes effectués pour raisons esthétiques ne sont pas remboursés par la sécurité sociale*

Les champs d'intervention du dermatologue

- **l'acné** : véritable maladie de l'adolescence qui peut laisser des cicatrices indélébiles ;
- **l'eczéma, le psoriasis**, : parfois localisés, dans d'autres cas très étendus, ils peuvent être un véritable handicap altérant considérablement la qualité de la vie ;
- **les allergies cutanées**, dues à l'environnement, au travail ou à une réaction de mauvaise tolérance à certains médicaments ;

- **les tumeurs de la peau, bénignes** (kystes, verrues,...), **ou malignes** (cancers cutanés : mélanomes, carcinomes,...) ;
- les maladies des **cheveux** et des **ongles** ;
- **les maladies infectieuses** : microbiennes (impétigo, etc), virales (verrues, herpès, ...), mycosiques, **les infections sexuellement transmissibles** et les **affections des muqueuses** (buccales, génitales, anales) ;
- **les maladies génétiques** ;
- **les plaies chroniques** d'origine artérielle ou veineuse (ulcères de jambe) ;
- le retentissement cutané du **vieillessement** et les demandes en matière d'**esthétique**.

Le rôle du dermatologue en présence d'une lésion suspecte

Après un examen minutieux de la peau, le dermatologue, s'il suspecte fortement un mélanome, procède à un prélèvement de la lésion qui sera soumis à un examen anatomopathologique qui peut seul affirmer qu'il s'agit ou non d'un mélanome.

- Si le diagnostic est confirmé, une intervention chirurgicale sera programmée sans tarder ; cette "exérèse large" est un traitement local du cancer qui vise à enlever la peau autour de la tumeur pour être sûr de n'y laisser aucune cellule cancéreuse.
- Si la lésion n'est pas cancéreuse, le dermatologue, en fonction des risques de chaque patient, fournit un ensemble d'informations de prévention et préconise un rythme de visites de surveillance adapté à chaque cas.

Une profession en alerte

Si l'évolution actuelle du système de santé se poursuit, à l'horizon 2015, le nombre de dermatologues aura diminué de moitié en France et l'accès au dermatologue sera filtré par le passage obligé par le généraliste.

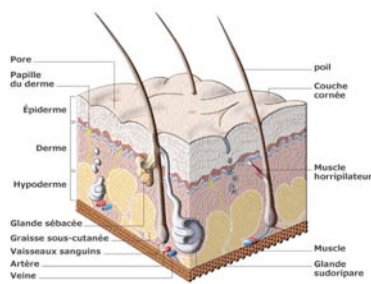
Ces deux facteurs, générateurs d'une pénurie de dermatologues et de délais d'accès très longs, contribueront à retarder le dépistage et le traitement précoces des cancers de la peau, alors que cette pathologie est en constante augmentation (*10 % par an selon les dernières données disponibles*) et justifierait le maintien d'un corps de spécialistes en mesure de répondre aux impératifs de prévention et d'intervention rapide, seuls facteurs susceptibles de réduire au maximum la mortalité engendrée par les cancers de la peau.

Le Syndicat des Dermatologues a alerté les autorités de santé sur ce danger depuis deux ans, sans obtenir de réponses appropriées pour l'instant.

LA PEAU : UN ORGANES VITAL

QUI REQUIERT LA VIGILANCE DE CHACUN ET L'EXPERTISE DE SPECIALISTES

La peau est l'enveloppe du corps ; elle est en continuité avec les muqueuses recouvrant les cavités naturelles de l'organisme. C'est le plus gros organe de l'être humain (surface de l'ordre de 2m² chez un adulte et poids de 4kg environ pour une personne de 70kg).



De la protection à la perception

La peau remplit des fonctions essentielles pour la santé, elle mérite donc protection, vigilance et soins appropriés

- Elle forme une barrière contre les agressions extérieures, comme les microbes, les virus, les allergènes, et lutte contre leurs effets néfastes.
- Elle aide à la régulation de la température du corps (sudation, par exemple, lors des efforts physiques).
- Elle protège de l'environnement : soleil, vent, froid, sécheresse, pollution atmosphérique.
- Elle est l'organe de perception et d'alerte face au danger : environnement, température, agression extérieure (douleur).
- Elle est le reflet de la santé physique et mentale : stress et malnutrition et autres affections internes peuvent ainsi se traduire par des troubles cutanés et donner l'alerte.

La peau est aussi un organe qui joue un rôle dans le système immunitaire. Les phanères (poils et ongles) et de nombreuses glandes exocrines lui sont annexés.

Une structure complexe composée de trois couches

- l'épiderme : il s'agit de la mince couche superficielle qui protège les couches plus profondes ainsi que les organes. L'épiderme est lui-même composé de plusieurs couches, dont la plus profonde, appelée couche basale, repose sur le derme. L'épiderme est donc principalement constitué de cellules basales (ou cellules pavimenteuses). C'est dans les couches profondes que se trouvent les cellules du système immunitaire.

En outre, les cellules pigmentaires ou mélanocytes se trouvent également dans la couche profonde de l'épiderme. Sous l'effet des rayons ultraviolets, les mélanocytes donnent naissance à la pigmentation brune de la peau. Lorsque la peau bronze, ces pigments diffusent dans les autres cellules de l'épiderme.

- le derme est la couche intermédiaire, beaucoup plus épaisse, formée entre autres de collagène et de fibres élastiques ; on y trouve notamment des glandes sudorales et sudoripares, des follicules pileux associés à des glandes sébacées, des vaisseaux sanguins et lymphatiques et des terminaisons nerveuses.

- l'hypoderme ou tissu conjonctif sous-cutané sert principalement de tissu de soutien et se compose essentiellement de tissu graisseux.

Soleil et agressions environnementales, ennemis de la peau

L'essentiel de la prévention consiste à protéger la peau des agressions de l'environnement et très notamment de l'exposition au soleil.

Outre les précautions d'usage, chacun doit prendre l'habitude d'observer sa peau (voir fiche Règle ABCDE), de détecter toute modification cutanée et de consulter régulièrement un dermatologue, le spécialiste habilité à diagnostiquer et à traiter une maladie de peau, de la plus bénigne à la plus redoutable qu'est le cancer.

Si le soleil participe à notre bien-être, une exposition inconsidérée augmente le risque de cancers cutanés ; les expositions pendant l'enfance sont extrêmement dangereuses, la peau des enfants étant plus fine que celle des adultes et leur système pigmentaire immature, leur sensibilité aux rayonnements UV est plus grande. Les surexpositions solaires pendant l'enfance font souvent le lit du mélanome à l'âge adulte.



Savoir prendre en compte les risques génétiques

Les antécédents familiaux de mélanome constituent un facteur de risque important. Ce risque est multiplié par 2 ou 3 si un parent de premier degré a eu un mélanome.

Le type de peau et la présence de nombreux grains de beauté justifient également des précautions particulières

Les sujets à peau claire ont davantage de risques de cancer cutané lors de l'exposition au soleil, compte tenu de leur absence relative de pigmentation. Il ne faut pas en déduire qu'une peau foncée n'est pas sensible aux effets nocifs du rayonnement UV, même si elle comprend plus de pigments protecteurs.

Il est important de connaître son type de peau (phototype) pour mieux adapter les mesures indispensables de prévention du risque solaire. Le phototype permet de classer les types de peau en fonction de leur sensibilité aux rayons ultraviolets.

La présence de nombreux grains de beauté sur le corps est un facteur de risque important (la présence de 50 grains de beauté de plus de 2 mm multiplie le risque par 4 ou 5, de même que la présence de grains de beauté de taille supérieure à 4 ou 5 mm).

Le mélanome ne se développe pas toujours à partir d'un grain de beauté préexistant, mais peut survenir en n'importe quel endroit du revêtement cutané.

Il existe des mélanomes qui ne sont pas noirs ou bruns, mais couleur chair (mélanome achromique), ce sont les plus agressifs, leur diagnostic est souvent tardif car ils sont difficiles à identifier.

Phototype I	Peau extrêmement blanche, cheveux blonds ou roux, yeux bleus/verts - Brûle facilement, ne bronze jamais
Phototype II	Peau claire, cheveux blonds, roux ou châains, yeux verts/bruns - Brûle facilement, bronze à peine
Phototype III	Peau moyenne, cheveux châains à bruns, yeux bruns - Brûle modérément, bronze graduellement
Phototype IV	Peau mate, cheveux bruns/noirs, yeux bruns/noirs - Brûle à peine, bronze toujours bien
Phototype V	Peau brun foncé, cheveux noirs, yeux noirs - Brûle rarement, bronze beaucoup
Phototype VI	Peau noire, cheveux noirs, yeux noirs - Ne brûle pas

BILAN DE LA JOURNÉE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE DÉPISTAGE DES CANCERS DE LA PEAU EN 2010

Les données recueillies à l'issue de l'édition 2010 de la Journée Nationale de prévention et de dépistage des cancers de la peau font apparaître des résultats qui confirment l'intérêt des patients pour cette opération de santé publique et des diagnostics globalement conformes aux résultats enregistrés dans ce cadre depuis 1998.

I- Une implication nationale des dermatologues

15 968 patients ont consulté gratuitement un dermatologue lors de cette journée, ce qui donne une forte augmentation par rapport à l'année dernière avec en moyenne 62 patients par centre (contre 35 en 2009).

On note une couverture forte qui représente la quasi-totalité des régions, 74 départements ont participé.

Dans chaque département, c'est en moyenne près d'un quart des praticiens qui se sont mobilisés, avec 17 départements où l'on en dénombre plus de la moitié.

En moyenne, 3 dermatologues étaient présents par centre et 20 patients ont été examinés par chacun d'entre eux.

II- Les patients

Le profil des patients venus consulter

60% sont des femmes, l'âge moyen est de 51 ans.

On note une forte participation des inactifs (45% dont 32% de retraités) due au fait que la Journée ait lieu un jour de semaine.

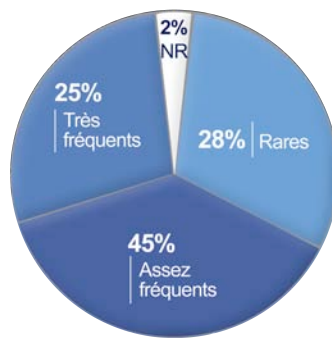
L'ensemble des CSP est représenté avec une légère supériorité pour les CSP- (22%), les CSP intermédiaires représentant 14% et les CSP+ 18%.

La répartition du nombre de patients par région :

21% pour la région parisienne, 15% pour la Méditerranée et le Centre et enfin 14% pour l'Ouest, la région qui présente le plus petit nombre de patients étant le Nord avec seulement 4%.

LOISIRS OU ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

15 838 consultants



Leur exposition

15% d'entre eux ont une activité professionnelle en extérieur et 70% d'entre eux pratiquent des loisirs et/ou activités en extérieur de façon fréquente.

C'est au total 67% des consultants qui sont exposés (15% ont plus de 60 ans, 22% sont des hommes et 17% vivent dans l'ouest ou le sud ouest).

25% des patients sont, eux, peu exposés (33% ont moins de 40 ans et 29% sont des femmes).

Leurs motifs de consultation

On constate une large motivation médicale pour 40% d'entre eux : 34 % pensent avoir une lésion suspecte et 6 % viennent pour se faire confirmer un avis médical antérieur.

Pour 25% des patients les motifs sont directement liés à la journée (18% car elle a un caractère gratuit et 7% car ils sont déjà venus l'année précédente).

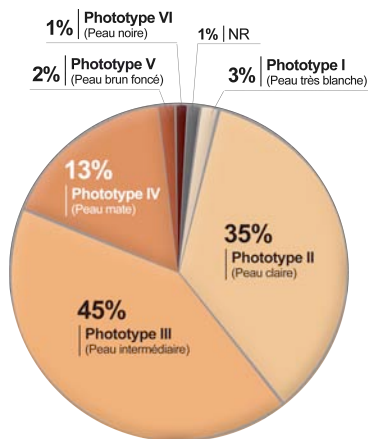
Leurs antécédents

Ils sont 7% à avoir des antécédents de mélanomes et 6% des antécédents de carcinomes multiples.

On peut en conclure que la population française est concernée dans son ensemble par la Journée de Prévention et de Dépistage gratuit des cancers de la peau, même si la part de ceux qui ont des antécédents est probablement plus élevée que la population dans son ensemble.

Le souci de faire un bilan de santé reste la principale motivation des patients.

La couverture médiatique est un facteur d'incitation à se rendre au dépistage et de succès de cette journée.



III- Les lésions suspectes découvertes lors de la journée 2010

Au total 5 768 lésions suspectes ont été découvertes.

28% des patients présentent au moins une lésion suspecte, qui, dans la moitié des cas, sont une ou plusieurs lésions mélaniques à contrôler.

Les sujets les plus concernés par les risques solaires sont les hommes, 32%, les plus de 60 ans, 36%, et ceux dont l'exposition au soleil est élevée 35%.

Certaines caractéristiques liées à la peau des consultants accroissent le risque de lésions

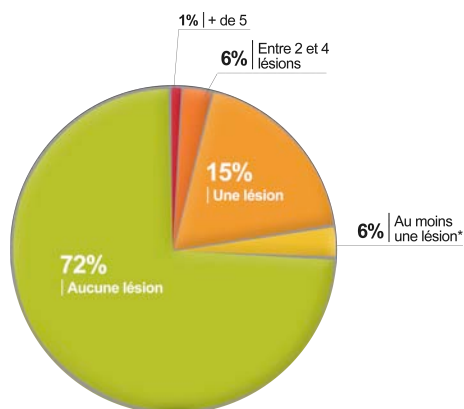
L'examen clinique révèle différents types de consultants, ce qui nous donne des informations sur les différents risques de développement de lésions cutanées : peau claire (34 % présentent un phototype 1) , présence de taches de rousseur (36 % ont de nombreuses taches de rousseur).

28% des personnes ont au moins une lésion suspecte découverte (4472 cas).

38% des patients qui présentent une lésion ont des antécédents de carcinomes et 32% des antécédents de mélanomes.

Les grands types de lésions suspectes découvertes

Si la moitié des cas de lésions les plus péjoratives chez ces patients est le type de lésions mélaniques à contrôler (49% des lésions détectées les plus péjoratives), les autres types de lésions, moins graves, sont assez nombreux.



Les lésions mélaniques : la majorité des jeunes (81% des moins de 40 ans), plus de la moitié des femmes et des personnes exposées au soleil, ont eu connaissance de lésions mélaniques à contrôler (contre 49% des cas dépistés en moyenne). Elles sont localisées en majorité sur le tronc (42% des cas) et les membres inférieurs (20%).

Les carcinomes : ils touchent particulièrement les personnes de plus de 60 ans, les antécédents de carcinomes étant un risque supplémentaire à l'apparition de nouveaux.

Les kératoses actiniques : l'exposition forte au soleil (38% des cas) et un phototype clair (29% des cas) jouent particulièrement dans l'apparition d'une kératose actinique qui touche 26% des patients consultants de cette année. 59% de ces lésions sont localisées sur la tête et le cou.

Il a été recommandé à 71% des patients à qui l'on a découvert une lésion suspecte de consulter rapidement un spécialiste (pour 35% des cas) ou tout du mois au cours de l'année (pour 36% d'entre eux). Il convient de souligner que les sujets les plus concernés sont les hommes de plus de 60 ans en ce qui concerne les carcinomes et les kératoses actiniques et ceux dont l'exposition solaire est élevée.

Ce sont en définitive plus de 1 000 cas de kératose actinique, près de 500 cas de sujets avec carcinomes basocellulaires, 100 cas de carcinomes épidermoïdes et 33 mélanomes qui ont été suspectés au cours de cette 12ème Journée Nationale de Prévention et de Dépistage des cancers de la peau.

UTILE ET PRATIQUE

LA REGLE ABCDE DE L'AUTO-EXAMEN

Les visites régulières chez le Dermatologues sont le moyen le plus sûr et efficace de prévenir et de guérir les cancers de peau.

Toutefois, ces visites peuvent être complétées par un auto-examen qu'il est utile de pratiquer régulièrement (au moins trois fois par an).

Pour repérer les signes suspects dès leur apparition, il faut bien observer toutes les parties du corps de la tête aux pieds.

Plus on est familier avec sa peau, plus il est facile de repérer de nouvelles taches pigmentées ou des changements de ses grains de beauté.

La règle **ABCDE** permet de mémoriser les signes qui doivent alerter :

- A comme Asymétrie : forme non circulaire, avec deux moitiés qui ne se ressemblent pas.
- B comme Bords Irréguliers : bords dentelés, mal délimités avec parfois une extension du pigment sur la peau autour de la tache.
- C comme Couleur non homogène : présence de plusieurs couleurs (noir, bleu, marron, rouge ou blanc)
- D comme Diamètre : diamètre en augmentation, en général supérieur à 6mm.
- E comme Évolution : Toute tache qui change d'aspect rapidement (forme, taille, épaisseur, couleur) doit constituer un signe d'alerte.

LE SYNDICAT NATIONAL DES DERMATOLOGUES VENERELOGUES

Le Syndicat National des Dermatologues Vénéréologues a deux missions :

- S'occuper des problèmes propres à la spécialité sous toutes ses facettes, et venir en aide aux adhérents dans leur exercice quotidien.
- Assurer la liaison avec les Centrales syndicales nationales, dont le domaine d'action essentiel est celui de la défense de l'ensemble de la profession spécialité.

Le SNDV s'attache à promouvoir et défendre si besoin la spécialité dans sa globalité.

La Journée Nationale de Dépistage des cancers de la peau est depuis 12 ans un élément majeur de sa communication vers le public et les institutions.

POURQUOI avoir fondé le Syndicat National des Dermatologues Vénéréologues ?

Le Syndicat National des Dermatologues-Vénéréologues a été fondé en 1928, à une époque qui a vu émerger la dermatologie comme spécialité médicale, étroitement liée à la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles ("Vénéréologie"). Le syndicat est dirigé par un conseil d'administration, élu tous les trois ans par les adhérents de chaque région de France. Ces délégués régionaux élisent pour 3 ans un Bureau comportant un président, un secrétaire général (et son adjoint), un trésorier (et son adjoint), trois vice-présidents. Bureau et Conseil d'administration se réunissent régulièrement.

LE RÔLE du Syndicat National des Dermatologues Vénéréologues ?

Le Syndicat National des Dermatologues-Vénéréologues regroupe actuellement 2230 dermatologues libéraux et hospitaliers, ce qui représente environ 65 % de l'ensemble des dermatologues français en exercice. Par ce nombre et son dynamisme, il est la plus importante de toutes les associations de dermatologie, dont les autres structures institutionnelles sont la Société Française de Dermatologie, le Collège des Enseignants et la Fédération de Formation Continue en Dermatologie.

Il a pour principales missions l'unité et la représentation de la spécialité, le respect des principes de l'éthique médicale. Il formule des propositions socio-économiques auprès du ministère de la santé et des caisses d'assurance-maladie pour optimiser la qualité des soins en dermatologie. Il est partenaire des trois centrales syndicales représentant l'ensemble des médecins (CSMF, SML, FMF). Il participe aux travaux d'harmonisation européenne de la spécialité, à travers la section dermatologie-vénéréologie de l'Union Européenne des Médecins Spécialistes (UEMS).

ADRESSE

Syndicat National des Dermatologues-Vénérologues

79, rue de Tocqueville 75017 PARIS [métro Malesherbes ou Wagram]

Tél. : 01 44 29 01 29

Fax : 01 40 54 00 66

e-mail : syndicat.dermatologues@wanadoo.fr

LES PARTENAIRES DE LA JOURNÉE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE DÉPISTAGE GRATUIT DES CANCERS DE LA PEAU

• L'Institut National du Cancer

Une agence nationale sanitaire et scientifique en cancérologie

L'Institut a pour vocation d'impulser et de coordonner la lutte contre le cancer en France. Il coordonne, fédère, décloisonne, mobilise les acteurs autour de projets communs pour diminuer la mortalité par cancers et améliorer la qualité de vie des personnes qui en sont atteintes. Il mène ses actions avec et à travers les opérateurs, en lançant des appels à projets, en nouant des partenariats, en développant des actions incitatives et d'accompagnement.

Actions pour la prévention et la détection précoce des cancers de la peau

- Soutien à la Journée Nationale de Dépistage des cancers de la peau mise en place par le Syndicat National des Dermatologues-Vénérologues
- Finalisation d'un rapport sur les facteurs de retard au diagnostic du mélanome cutané
- Développement d'un plan de diffusion du module de formation (initiale et continue) à la détection précoce des cancers de la peau à destination :
 - des médecins généralistes
 - des masseurs-kinésithérapeutes
 - des infirmier(e)s
 - des pédicures-podologues

• MSA

Pour la troisième année consécutive, la MSA s'associe à la Journée Nationale de Prévention et de Dépistage anonyme et gratuit des cancers de la peau.

Avec ce partenariat, la MSA souhaite faire bénéficier, en priorité, la population agricole à ce dépistage gratuit. En effet, les agriculteurs sont particulièrement soumis aux risques des cancers de la peau tout comme les marins et les ouvriers du bâtiment. En travaillant principalement dehors et dans les champs, ils sont exposés de manière intempestive et régulière aux rayonnements solaires, et très souvent sans protection. De plus, la population agricole a peu l'occasion de consulter un dermatologue et n'est pas consciente du problème de l'exposition solaire permanente.

Ainsi, la MSA s'engage pour mieux informer ses ressortissants au risque de l'exposition solaire, notamment en santé au travail. Des actions thématiques ciblées et adaptées aux besoins du monde agricole et rural sont mises en place dans de nombreuses régions.

Pour la 13^{ème} Journée Nationale de Prévention et de Dépistage des cancers de la peau, la MSA mettra à disposition ses locaux dans certaines villes de France pour y accueillir tous les publics. Pour plus d'informations : www.msa.fr

La MSA en bref

La MSA gère la protection sociale de façon globale, de la santé à la famille, en passant par la retraite et le recouvrement. Elle prend également en charge la médecine du travail et la prévention des risques professionnels, et mène des actions à caractère sanitaire et social en complément de la couverture légale.

La caisse à laquelle sont affiliés les ressortissants les accompagne donc pour tout ce qui a trait à leur protection sociale. Elle est leur interlocuteur unique.

Cette organisation facilite leur vie quotidienne, d'autant qu'elle permet aux caisses de mieux les connaître et de leur proposer une prise en charge globale. Elle permet également aux pouvoirs publics d'avoir face à eux un interlocuteur de poids, réellement représentatif du monde agricole.

Priorité à la prévention

La politique d'anticipation des risques de la MSA relaye celle de la santé publique et touche une large population, à tous les âges de la vie. Partout en France, la MSA développe des actions de prévention locales ou nationales innovantes, à destination des personnes comme des entreprises. Bilans de prévention santé, éducation thérapeutique, plan santé sécurité au travail et dépistage. La MSA participe tous les ans, activement sur le terrain aux dépistages du cancer du sein, du cancer colorectal et de l'artériopathie, etc.

Avec près de 28 milliards de prestations versées pour 6 millions de bénéficiaires, la MSA est le deuxième régime de protection sociale en France. Elle comprend 18 000 salariés répartis entre 35 caisses et une Caisse centrale (CCMSA). Elle couvre l'ensemble de la population agricole et des ayants droit : non-salariés (exploitants, employeurs de main-d'oeuvre) et salariés (d'exploitation, d'entreprises coopératives agricoles et d'organismes professionnels agricoles, comme Groupama, le Crédit Agricole etc.).

Et avec le soutien de :

- **L'Association des Maires de France**

- **Météo France**

Météo-France et les prévisions du risque lié aux UV

Météo-France réalise depuis plusieurs années des prévisions de l'index UV sur la France métropolitaine pendant toute la période estivale.

En fournissant les index UV pour l'application iPhone créée pour la 13^e Journée Nationale de Prévention et de Dépistage des cancers de la Peau, Météo France renforce son engagement auprès du public dans la prévention et la diffusion de conseils de prudence.

L'Index UV est une échelle universelle choisie par l'Organisation Mondiale de la Météorologie (OMM) et l'OMS pour informer du niveau de risque d'une exposition au Soleil. Il exprime l'intensité du rayonnement ultraviolet et son impact sanitaire sur la peau.

Plus l'Index UV est élevé, plus le temps d'exposition nécessaire pour produire des lésions est court.

Sous nos latitudes tempérées, l'Index UV se répartit suivant 5 classes de risque :

Index UV de 1 à 2 : risque faible

Index UV de 3 à 4 : risque modéré

Index UV de 5 à 6 : risque élevé

Index UV de 7 à 8 : risque fort

Index UV de 9 et + : risque extrême

Les valeurs estivales maximales en France métropolitaine ne dépassent pas en général l'Index UV 9, mais peuvent atteindre des niveaux plus élevés en altitude et sur les plages.

Des valeurs plus fortes peuvent cependant être rencontrées, en particulier sous les tropiques où des index UV supérieurs à 14 sont régulièrement enregistrés.

La valeur de l'Index UV est établie à partir de la quantité d'ozone et de la couverture nuageuse prévues par les modèles de prévision de Météo-France. Son calcul prend également en compte la présence d'aérosols et le pouvoir réfléchissant du sol (albédo).

L'établissement

Météo-France, service national de météorologie, est un établissement scientifique et technique placé sous la tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. Vigie du temps et du climat en métropole et outre-mer, sa mission principale est d'alerter les autorités et les populations des phénomènes météorologiques dangereux. Cette mission impose une surveillance 24h/24 et 365 jours par an de l'atmosphère, du manteau neigeux et de l'océan superficiel. Les ingénieurs, chercheurs et techniciens de Météo-France disposent du réseau d'observation le plus dense d'Europe (radars météorologiques, stations de mesure installées sur des navires, radiosondages, satellites...). Le temps ignorant les frontières, Météo-France est partenaire d'organismes internationaux avec lesquels il développe des programmes d'observation, de prévision et de climatologie.

Très engagés dans les programmes de recherche sur le changement climatique, les scientifiques de Météo-France ont contribué aux travaux du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

• Avène

Les Laboratoires dermatologiques Avène, partenaires de la 13ème Journée Nationale de Prévention et de Dépistage des cancers de la peau.

La marque dermo-cosmétique Eau Thermale Avène, leader sur le segment de la photo-protection en pharmacie, est le partenaire historique du Syndicat National des Dermatologues dans le cadre de la Journée de Prévention et de Dépistage des Cancers de la Peau.

Au titre des priorités de santé publique qui constituent un axe majeur de son développement, Eau Thermale Avène a souhaité, dès l'origine, apporter son soutien à l'opération exemplaire de prévention que constitue la journée annuelle de dépistage.

La marque accompagne, en effet, cette initiative organisée par le Syndicat National des Dermatologues et près de 1000 dermatologues bénévoles qui procèdent au dépistage anonyme et gratuit des cancers de la peau, depuis 1998.

Cette année encore, Eau Thermale Avène apporte son soutien à la Journée du 19 mai 2011.

Dans le cadre de ce partenariat, la contribution des Laboratoires Dermatologiques Avène permettra l'édition et la diffusion de nombreux supports d'information à l'attention du grand public, des dermatologues et des pharmaciens qui décideront de relayer cette information.

• Roche

Roche, partenaire de la 13ème Journée Nationale de Prévention et de Dépistage des cancers de la peau.

Roche est engagé dans la lutte contre le cancer depuis près de 50 ans et s'est donné pour mission de faire avancer la médecine personnalisée pour répondre aux besoins médicaux non satisfaits, en développant des médicaments adaptés aux caractéristiques des malades et de leur maladie. Roche possède actuellement une trentaine de molécules en recherche et développement dans le domaine de la cancérologie dont 8 en phase III.

Innover pour faire reculer les cancers, y compris les moins fréquents

Roche est engagé dans la lutte contre les cancers les plus courants (cancer du sein, du poumon, du côlon...) mais aussi contre les moins fréquents tels que le cancer de l'ovaire, le glioblastome ou la forme la plus agressive de cancer de la peau : le mélanome.

Roche développe actuellement deux molécules dans les cancers de la peau, une en phase III de développement clinique dans le mélanome métastatique et l'autre en phase II dans le carcinome baso-cellulaire localement avancé.

Améliorer la prise en charge globale des malades reste une priorité

Au-delà de la mise à disposition de traitements innovants, Roche s'engage aux côtés des professionnels de santé et des associations de patients afin d'améliorer la prise en charge globale des malades atteints de cancer.

Le dépistage précoce, une étape vitale

Le dépistage précoce est une étape vitale pour atteindre un des objectifs majeurs du Plan Cancer 2009-2013 : la diminution de la mortalité liée au cancer. Dans ce contexte, Roche a initié en France le programme EDIFICE « Etude sur le Dépistage des cancers et ses Facteurs de complanCE ». EDIFICE est la plus grande enquête nationale jamais réalisée sur les comportements face au dépistage des cancers qui permet de mieux comprendre la situation afin d'augmenter la participation aux dépistages organisés. Cette année, EDIFICE s'étendra également au mélanome. In fine, il s'agit de favoriser le diagnostic à des stades plus précoces de la maladie.

C'est dans cette logique que Roche a également souhaité soutenir la 13ème Journée Nationale de prévention et de dépistage des cancers de la peau.

A propos de Roche

Roche, dont le siège est à Bâle, Suisse, figure parmi les leaders de l'industrie pharmaceutique et diagnostique axée sur la recherche. Numéro un mondial de la biotechnologie, Roche produit des médicaments cliniquement différenciés pour le traitement du cancer, des maladies virales et inflammatoires ainsi que des maladies du métabolisme et du système nerveux central. Roche est aussi le leader mondial du diagnostic in vitro ainsi que du diagnostic histologique du cancer, et une entreprise pionnière dans la gestion du diabète. Sa stratégie des soins personnalisés vise à mettre à disposition des médicaments et des outils diagnostiques permettant d'améliorer de façon tangible la santé ainsi que la qualité et la durée de vie des patients. Pour de plus amples informations, consulter le site internet du groupe à l'adresse www.roche.com.

• La Roche Posay

L'exigence dermatologique au service d'une mission de santé publique

Engagé de longue date auprès des dermatologues, le laboratoire La Roche-Posay s'attache à participer activement à la prévention des cancers cutanés et à la sensibilisation aux dangers du soleil en soutien de l'action du Syndicat National des Dermatologues Vénérologues.

Son engagement passe par plusieurs actions :

SOUTENIR

La Roche-Posay est partenaire de la Journée Nationale de Prévention et de Dépistage des cancers de la peau organisée par le Syndicat National des Dermatologues Vénérologues

DEVELOPPER DES PRODUITS SOLAIRES

Acteur majeur du secteur dermo-cosmétique, le laboratoire La Roche-Posay s'applique à développer des gammes de produits solaires toujours plus performants dans un souci constant de protection efficace de la peau.

EDUQUER

Enfin, chaque année, le laboratoire met à disposition des dermatologues et du grand public des outils éducatifs sur les risques liés aux UV afin de mobiliser le plus large public dans la lutte contre le cancer cutané.

• MAAF Assurances

MAAF soutient la Journée Nationale de prévention et de dépistage des cancers de la Peau

MAAF est de nouveau partenaire du Syndicat National des Dermatologues dans le cadre de la journée nationale de dépistage anonyme et gratuit des cancers de la peau le 19 mai 2011 afin de sensibiliser ses assurés aux risques des expositions solaires.

Pour cette 13^e journée de dépistage, MAAF met en place dès le 2 mai 2011 un serveur vocal disponible au 30 15 (*appel gratuit depuis un poste fixe, surcoût éventuel selon opérateur*) afin d'obtenir les coordonnées des centres de dépistage, partenaires de cette journée. Des informations seront également disponibles sur le site www.dermatos.fr

Par ailleurs, MAAF Assurances propose le remboursement jusqu'à 30 € par an et par bénéficiaire des crèmes de protection solaire* prescrites par un dermatologue ou le médecin traitant, dans le cadre du forfait prévention du contrat Santé Biorythm.

En renouvelant son partenariat avec le Syndicat National des Dermatologues, MAAF souhaite encourager ses assurés à ne pas relâcher leur vigilance face aux risques du soleil et aux maladies de peau.

Rappelons que le forfait « Prévention Santé MAAF » intègre notamment :

- les consultations de diététicien(ne) diplômé(e)
- le test de dépistage HPV pour prévenir le développement du cancer du col de l'utérus (associé à un frottis, la sensibilité est de quasi 100% contre 50% à 70% pour le frottis seul)
- l'auto-test de dépistage des infections urinaires
- les préservatifs
- les vaccins non remboursés : nouveaux vaccins (contre les gastro-entérites aiguës du nourrisson, le cancer du col de l'utérus, ...) le vaccin contre la grippe pour toutes les personnes de moins de 65 ans et les vaccins du voyageur (fièvre jaune, hépatite A, ...).

* Offre réservée aux bénéficiaires d'un contrat Biorythm comportant le module « Soins courants » niveau 2, 3 ou 4.